

Draguet Maëlyn

Mon manuel

Culturel



Table des *matières*

LA CULTURE

01

La culture, c'est quoi ? Ça sert à quoi ?
Vous trouverez toutes les réponses à vos questions à cet endroit.

MON LEXIQUE CULTUREL

03

Un petit lexique avec toutes les notions de base utiles à l'action culturelle.

LES DIFFÉRENTES FORMES DE CULTURE

05

Les lieux, les publics, les disciplines et les instances culturelles. Il y a une multitude de choses à expliquer et à découvrir.

LES DROITS CULTURELS

08

L'accès à la culture est un droit.
Si tu veux en savoir plus, tu es au bon endroit.

NON-ACCÈS À LA CULTURE

11

Savais-tu qu'il existe des obstacles pour accéder à la culture ?

LE PORTRAIT

13

Être animateur culturel, c'est tout un art.
En savoir plus ? C'est juste ici.

LES PROJETS

16

Dans cette partie du manuel, je vous fais découvrir un projet culturel déjà existant ainsi que la création de mon propre projet de démocratie et démocratisation culturelle.

BIBLIOGRAPHIE

21

Retrouvez toutes mes sources et ressources à cet endroit.



La culture...

C'est quoi ? Ça sert à quoi ?

• La définition de la culture ✨

La culture désigne tout ce qui façonne l'**identité** d'une **société** ou d'un **groupe social**. Elle comprend à la fois des éléments **matériels** (comme les objets, l'architecture, etc.) et **immatériels** (comme les traditions, les croyances, les langues, etc.). Selon l'ONU, la culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs » qui définissent une communauté. Elle constitue à la fois un **facteur d'unité** en forgeant un sentiment d'identité et de **diversité** à travers nos traditions, nos modes de vie et nos croyances.

• Ma vision de la culture 🧐

Pour moi, la culture **enrichit** et **colore** notre quotidien. Elle se retrouve dans les **traditions** familiales, comme quand je cuisine la recette du quatre-quarts de ma grand-mère, ou dans les **moments partagés**, comme quand je discute d'un film ou d'une chanson en famille et que nos discussions s'enflamment parce que nous avons chacun des **ressentis** différents. C'est dans ces moments-là, que je me rends compte que la culture nous **rapproche**, mais qu'elle nous rend également tous **différents** et **uniques**.

Elle est présente dans ma vie quotidienne, que ce soit en visitant des musées, en dansant pour m'exprimer ou en découvrant des œuvres modernes comme des séries télévisées ou des clips vidéos. La culture donne du **sens** à ma vie et me permet de **m'ouvrir** à d'autres perspectives, comme lorsque j'ai regardé le film "Bigger Than Us", qui met en lumière des jeunes engagés pour des causes essentielles à travers le monde comme les droits humains, le climat, la liberté d'expression, l'accès à l'éducation, etc.

En résumé, la culture fait partie intégrante de ma vie. Elle est dans mes **souvenirs**, dans mes **choix** et dans mes **rêves**.



© AlloCiné, 2021

• L'importance de la culture dans nos vies 🌍

Sans la culture, c'est une part essentielle de notre **humanité** que nous perdriions. Elle est à la fois ce qui nous **relie** et ce qui nous **distingue**. Elle ne se résume pas aux musées ou aux livres : elle englobe tout ce qui fait de nous des êtres capables de **penser**, de **créer** et de **ressentir**.

La culture...

C'est quoi ? Ça sert à quoi ?

• À quoi sert-elle ? 🧑🏻♀️

La culture possède plusieurs fonctions qui peuvent influencer nos vies. Elle nous permet de mieux **comprendre** notre monde, de **créer** du changement ou encore de **définir** notre identité. Voici quelques fonctions qu'occupe la culture :

- **Fonction de divertissement** : Elle nous permet de nous divertir, de nous évader, de vivre des émotions, développer notre créativité, découvrir des choses et de nouveaux horizons.
- **Fonction sociale** : Elle permet de réunir et de rassembler les gens. La culture crée des moments de convivialité, elle nous permet de s'ouvrir aux autres et aux différentes cultures.
- **Fonction citoyenne** : Elle nous permet d'agir, d'informer, de dénoncer, de sensibiliser, de casser les codes et développer notre esprit critique.
- **Fonction critique** : La culture nous permet de nous éveiller et de nous interroger.
- **Fonction éducative** : Elle nous permet d'apprendre, de s'instruire, de transmettre des idées et des valeurs.
- **Fonction psychique** : Elle nous amène à réfléchir sur nous, nos comportements, nos attitudes et notre identité.

• Ses bénéfices 📈

La culture possède plusieurs **apports bénéfiques** pour l'homme et la société.

Apports personnels

La culture nous permet de nous **exprimer**, de développer notre **créativité** et de nous enrichir **intellectuellement**. Elle nous aide à mieux nous **connaître** et à **grandir** en tant qu'individu.

Apports sociaux

La culture **rassemble** les individus. Elle crée un sentiment **d'appartenance** tout en valorisant la **diversité**. Par exemple, les festivals ou les événements culturels permettent à des gens d'horizons différents de se rencontrer et d'échanger.

Apports économiques

La culture permet de générer des **emplois** et de stimuler le **tourisme**. De plus, elle possède une place importante dans l'**économie mondiale**.

Apports politiques

Elle soutient la **démocratie** en favorisant le **débat** et la **réflexion** critique. Elle peut aussi devenir un outil de **résistance** et de **résilience**.

Apports sociétaux

En découvrant et en s'ouvrant à d'autres formes de cultures et d'expressions artistiques, on apprend à mieux **comprendre** et **respecter** les **différences**. La culture permet aussi de préserver la **mémoire collective**, devenant ainsi un repère précieux pour construire un avenir meilleur. À travers l'éducation, les arts et les traditions, elle transmet des **valeurs essentielles** comme le respect, la solidarité et la liberté.

Mon lexique *culturel*

• Action culturelle

L'action culturelle regroupe toutes les activités qui sont mises en place pour **partager**, **promouvoir** et **valoriser** la culture. Le but est de rendre la culture **accessible à tous** et de permettre aux gens de **découvrir** et **d'apprécier** différentes formes d'expression artistique et culturelle.

• Démocratie culturelle

La démocratie culturelle, c'est l'idée que tout le monde doit avoir la **possibilité de participer** à la vie culturelle de sa communauté. Cela signifie que la culture ne doit pas être réservée à une élite ou à un groupe spécifique, mais qu'elle doit être accessible à tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ou du statut social. Le **théâtre d'action** est un signe de démocratie culturelle, car il mêle différentes formes d'expression (performances physiques, visuelles, interactions avec le public) pour incarner une culture collective. Celle-ci appartient à tous et invite chacun à y contribuer, au-delà des barrières linguistiques ou éducatives.

• Démocratisation culturelle

La démocratisation culturelle vise à rendre la culture **accessible à tous** et au plus grand nombre. Plusieurs initiatives sont déjà mise en place : "Pay what you can", "Pass museum", bibliothèques de rue, la création de livre de poche, bibliobus, etc. Des associations se sont aussi créées pour mettre en place des initiatives de démocratisation culturelle comme l'Article 27, Association Marcel Hicter, etc.

• Éducation permanente

L'éducation permanente est une **démarche d'éducation continue**, qui s'appuie sur des activités culturelles variées pour permettre à chacun de développer ses **compétences**, découvrir de nouvelles **connaissances** et s'enrichir **culturellement**, quel que soit son **âge** ou son **parcours scolaire**.

• Animation socioculturelle

L'animation socioculturelle regroupe toutes les **activités** organisées pour **dynamiser** la **vie sociale** et **culturelle** d'une communauté, en créant des moments de partage, d'apprentissage et de plaisir. Ces activités incluent des ateliers, des jeux, des spectacles et des projets artistiques, accessibles à tous. Son **objectif** est de **renforcer** le lien social, **encourager** la participation citoyenne et **promouvoir** l'épanouissement **personnel** et **collectif**, en s'appuyant autant sur la culture que sur d'autres dimensions de la vie sociale.

• Médiation culturelle

La médiation culturelle **crée des ponts** entre la **culture** et le **public** pour rendre la culture accessible et compréhensible. Cela se fait par des visites guidées, ateliers, discussions et événements qui aident les gens à mieux comprendre et apprécier la culture.

Mon lexique *culturel*

• Politiques culturelles

Les politiques culturelles sont les **décisions** et **actions** prises par des gouvernements ou organisations pour **soutenir** et **promouvoir** la **culture**. Cela peut inclure des subventions pour les artistes, la création de musées, etc. Elles visent à enrichir la vie culturelle de la société et à garantir un accès équitable à la culture pour tous.

• Centres culturels

Les centres culturels sont des lieux dynamiques et ouverts à tous, où l'on peut **découvrir** et **participer** à une multitude d'activités artistiques et culturelles. Ce sont des **espaces inclusifs** qui garantissent nos **droits culturels** en proposant des événements pour tous les âges, encourageant ainsi l'accès et la participation à la culture. Les centres culturels sont des signes de **démocratisation culturelle**.



• CEC

Les CEC, ou **Centres d'Expression et de Créativité**, sont des lieux où les gens peuvent développer leur créativité et s'exprimer artistiquement à travers différents ateliers et activités. Ils permettent à chacun de découvrir et d'explorer **ses talents artistiques**, indépendamment de son âge ou de son niveau.

• PECA

Le PECA, ou **Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique**, est un **programme scolaire** qui intègre des activités culturelles et artistiques pour **sensibiliser** les élèves aux arts dès leur plus jeune âge. Il vise à développer leur **créativité**, leur **esprit critique** et leur **connaissance** des arts tout au long de leur scolarité.

Pacte pour un
Enseignement
d'excellence



• Culture populaire

La culture populaire regroupe les idées, les pratiques, les objets et les événements largement partagés et appréciés comme la musique, les films, la mode et les jeux vidéo. Elle fait partie de notre **quotidien** et est accessible à tous, **reflétant** les **goûts** et **tendances** de la **majorité**.

• Patrimoine matériel et immatériel

Le patrimoine **matériel**, c'est tout ce qui est **concret** et **tangible**. Ce sont toutes ces choses que l'on peut voir et toucher. Exemple : La Tour Eiffel à Paris.

Le patrimoine **immatériel**, c'est tout ce qui fait partie de la culture d'un groupe de personnes, comme les traditions, les langues, les danses, les fêtes, etc. Ce sont des éléments qui ne sont **pas des objets**, mais qui ont une grande **valeur** culturelle. Exemple : Le flamenco en Espagne.

Les différentes formes de la culture

“La culture, ce n’est pas toujours ce que l’on croit, là où on la croit et avec qui on la croit”

• Les lieux

Les lieux culturels sont des **espaces** où la culture se **découvre**, **s’explore** et se **partage** sous différentes formes. On peut les classer en trois grandes catégories.

D’abord, il y a les lieux de **consommation culturelle**, comme les musées, les théâtres, les cinémas ou encore les bibliothèques. Ce sont des lieux qui permettent de découvrir des œuvres déjà créées.

Ensuite, comme l’a dit André Malraux : *“La culture ne s’hérite pas, elle se conquiert”*. C’est pourquoi il existe des lieux de **participation culturelle** qui nous invitent à être acteurs, pas seulement spectateurs. Ces lieux encouragent l’apprentissage culturel et cela peut se faire durant des ateliers de peinture, dans des centres culturels ou encore dans des académies de musique.

Enfin, nous avons les lieux de **création** qui sont conçus pour les **artistes professionnels** ou **amateurs** et la production d’œuvres nouvelles. Les studios, résidences d’artistes ou laboratoires créatifs sont des lieux conçus spécialement pour innover, créer et exprimer ses idées.

Cependant, la culture ne se limite pas à ces espaces. Elle se retrouve aussi dans des **lieux** plus **inattendus** comme les parcs, les rues, les centres commerciaux, les prisons, les hôpitaux, etc.

Tous ces lieux culturels permettent d’avoir une société plus **ouverte**, **inclusive** et **épanouie**.



©Live Moment, s.d.

Le C.A.R. est un lieu de création et une résidence d’artistes située à Ath.



©Ville d’Ath, s.d.

En plus d’être un monument du patrimoine majeur de Wallonie, la Tour Burbant est aussi un lieu de participation culturelle où sont organisés de nombreux événements tout au long de l’année.



©L’Avenir, 2021

Le cinéma l’Écran d’Ath est un lieu de consommation culturelle avec la proposition de films Art et Essai.

Les différentes formes de la culture

• Les publics

Les lieux culturels s'adressent à une grande **diversité** de **publics**, reflétant d'une certaine manière la richesse de nos sociétés. Ces lieux peuvent accueillir des visiteurs dits **traditionnels**, comme les familles, les adultes, les seniors ou encore les touristes. Grâce au décret **PECA**, les **écoles** et les **élèves** forment aussi un public important du champ culturel. Aussi, des initiatives ont été mises en place pour permettre aux **personnes en situation de handicap** d'avoir accès et de participer à la culture.

Les lieux culturels s'efforcent aussi d'inclure les publics **marginalisés**, comme les personnes en réinsertion sociale ou en difficulté. Des dispositifs comme l'Article 27 offrent des sorties culturelles pour encourager l'épanouissement et l'inclusion.

Enfin, la culture s'ouvre aussi à de nouveaux horizons grâce au numérique, permettant aux **publics** plus **virtuels** de découvrir des œuvres via des visites en ligne ou des spectacles en streaming.



“Herstel Kleurt Kunst” (*La réinsertion colore l'art*) est un projet qui a vu le jour dans la prison de Beveren située en Belgique. La créativité des détenus a pu être mise en avant par le biais de graffitis et de photos pour s'exprimer et démontrer qu'ils œuvraient à leur réinsertion.

• Les disciplines

Il existe une multitude de disciplines culturelles et artistiques.

Pour citer quelques disciplines, partons du classement des **9 arts majeurs** :

-  L'Architecture
-  La sculpture
-  Les arts visuels
-  La musique
-  La littérature
-  Les arts de la scène
-  Les arts médiatiques
-  La bande dessinée

Cette classification reprend les « **standards** » de la culture, mais il existe encore **beaucoup** de **disciplines** comme : les jeux vidéos, les arts textiles, la joaillerie, le stylisme, le web design, les arts de la rue, la sérigraphie, l'art culinaire, le théâtre d'action (signe de démocratie culturelle), l'artisanat, etc.

Les différentes formes de la culture

• Les instances culturelles 🗣️

Les instances culturelles : qu'est-ce que c'est ?

Les instances culturelles sont des **organisations** ou **structures** dédiées à la **promotion**, à la **gestion** et au **développement** de la culture. Elles prennent des décisions importantes pour protéger, soutenir et promouvoir les arts, les traditions, et les activités culturelles.

Où se trouvent-elles ?

Ces instances culturelles se trouvent **partout** où la culture est organisée : dans les villes, les régions et même au niveau national.

Exemples :

- National : Ministères de la Culture
- International : Organismes de conservation du patrimoine culturel mondial comme l'UNESCO
- Local : Collectivités locales, associations ou fondations.

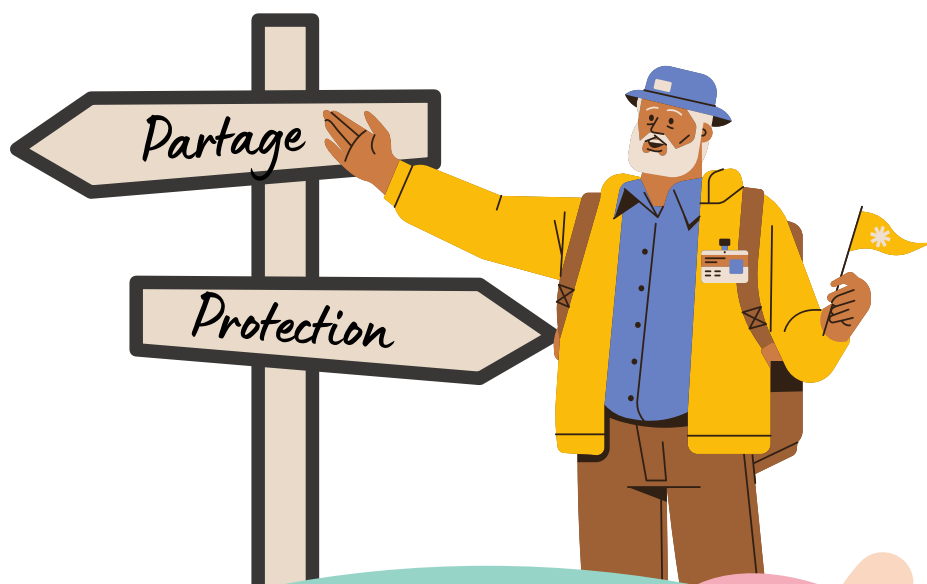
Comment fonctionnent-elles ?

Elles travaillent grâce à l'élaboration de **politiques culturelles** visant à **préserver**, **promouvoir** et **encourager** la culture. En suivant ses règles et ses lois, appelées **décrets**, elles peuvent aider à soutenir des projets culturels grâce à des **financements** et des **subsidés**.

Pourquoi sont-elles importantes ?

Les instances culturelles jouent un **rôle crucial** dans la société. Elles permettent de **préserver** le patrimoine en protégeant des monuments, des œuvres d'art et des traditions. Elles **soutiennent** les artistes en offrant des financements. Elles rendent la culture **accessible** à tous en démocratisant l'accès aux activités artistiques et culturelles. Elles contribuent au **développement économique** en stimulant le tourisme, en créant des emplois et en dynamisant les économies locales.

En résumé, les instances culturelles sont comme des « **guides** » qui aident la culture à grandir et à être partagée par tous.



Les droits culturels

• C'est quoi les droits culturels ? 📖

Les droits culturels font partie des **droits fondamentaux**. Ces droits permettent à chaque personne de participer à la vie culturelle de la société. Ils incluent le droit **d'accéder** à la culture, de **partager** ses propres pratiques culturelles, de **créer** et de profiter des arts, ainsi que de **préserver** son patrimoine culturel.



Vidéo : "Les droits culturels, qu'est-ce que c'est ?" de la chaîne ASTRAC.

• Sais-tu que l'accès à la culture est un droit ? 🙋

Les droits culturels font partie des **droits humains** et ils sont garantis par des textes, lois et déclarations comme la **Constitution belge** (1994), la **Déclaration de Fribourg** (2007) et les **décrets** de la **Fédération Wallonie-Bruxelles** (FWB).

En Belgique francophone, il existe six droits et libertés :

- La **liberté artistique** : Tout le monde peut exprimer ses idées et sa créativité.
- La **conservation** et la **promotion** des **patrimoines** et des **cultures**.
- L'**accès** à la culture : Tout le monde peut découvrir des œuvres ou des événements culturels.
- La **participation** à la culture : Tout le monde peut être spectateur et acteur de la culture.
- La **liberté** de choix en matière culturelle : Chacun peut avoir ses goûts et ses préférences.
- Le **droit de participer** à la prise de décision en matière de **politique** ou de **programmation** culturelle.

Les droits culturels sont essentiels pour que la culture ne soit pas réservée uniquement à une **élite**, mais qu'elle appartienne à **tous**. L'objectif de ces droits est de rendre la **culture accessible** à tout le monde, peu importe l'**origine sociale** ou la **situation**. Cela passe par deux grandes idées :

- **La démocratisation culturelle** : Offrir un accès à la culture, par exemple avec des prix réduits ou des infrastructures adaptées.
- **La démocratie culturelle** : Permettre aux citoyens de créer, participer, partager et décider la culture ensemble.



©centres culturels.be, 2018

Les droits culturels

• Des initiatives pour l'accès à la culture

Plusieurs initiatives ont été mises en place pour faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre et notamment pour les publics dits "éloignés".

Les musées gratuits le premier dimanche du mois

- **Qu'est-ce que c'est ?** De nombreux musées ouvrent leurs portes gratuitement tous les premiers dimanches du mois.
- **Pourquoi ?** Cela permet aux familles, aux jeunes et aux personnes avec peu moyens financiers de découvrir l'art et le patrimoine.
- **Exemple :** Une famille nombreuse avec peu de moyens qui voudrait visiter un musée peut ainsi accéder à des œuvres d'art sans dépenser d'argent.



© ArtsPublics, s.d.

On peut voir sur cette photo l'augmentation d'année en année des musées qui ont ouvert leurs portes gratuitement le premier dimanche du mois. Une belle évolution qui ne peut que continuer pour permettre à tous d'exercer ses droits culturels.

Les centres culturels

- **Qu'est-ce que c'est ?** Il existe 119 centres culturels en Wallonie et à Bruxelles. Ces lieux organisent des ateliers, des spectacles et des expositions accessibles à tous.
- **Pourquoi ?** Les centres culturels favorisent la démocratisation culturelle, en aidant les citoyens à accéder à la culture.
- **Exemple :** Organisation d'un atelier de peinture pour enfants.



Les tarifs réduits pour les étudiants et les jeunes

- **Qu'est-ce que c'est ?** Beaucoup de théâtres, cinémas, musées, etc., proposent des tarifs réduits pour les moins de 26 ans ou les étudiants.
- **Pourquoi ?** Encourager les jeunes à découvrir la culture en la rendant financièrement abordable.
- **Exemple :** Un étudiant peut assister à une pièce de théâtre pour 5 €, au lieu de payer 12,50 €.

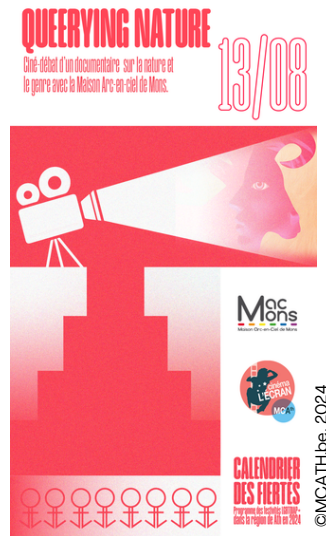
Les droits culturels

- **Des initiatives pour la participation culturelle** 🧑🏻🧑🏻♀️

Nous venons de découvrir ensemble plusieurs initiatives qui permettent d'accéder plus facilement à la culture. Maintenant, découvrons des initiatives qui permettent aux citoyens de **s'impliquer** directement dans des **projets culturels**. Voici deux petits exemples :

Ciné-débat

- **Qu'est-ce que c'est ?** Projection d'un film suivi d'un échange où les participants discutent des thématiques abordées, partagent leurs ressentis et réfléchissent à des actions concrètes.
- **Pourquoi ?** Pour sensibiliser à des problématiques, encourager la réflexion critique et favoriser le dialogue.



Théâtre d'action

- **Qu'est-ce que c'est ?** C'est un type de théâtre qui intègre plusieurs formes d'expressions culturelles dans ses pièces (performances physiques, visuelles, interactions avec le public, etc.). Les comédiens jouent des scènes inspirées de problématiques sociales pour explorer des solutions et provoquer des réflexions collectives.
- **Pourquoi ?** Pour sensibiliser à des enjeux sociaux, donner la parole à tous et pour favoriser l'expression individuelle et collective.



Le Centre de Théâtre d'Action de Houdeng-Goegnies est une organisation dédiée au théâtre participatif et engagé, qui utilise des pratiques artistiques pour sensibiliser et mobiliser les citoyens autour de problématiques sociales et culturelles.

Non-accès à la culture

• Les obstacles de l'accès à la culture 🧠

L'accès à la culture est un droit important, mais malheureusement il existe de nombreux **obstacles** qui empêchent certaines personnes de participer à des activités culturelles. Il existe différents types d'obstacles, ceux-ci peuvent être : **matériels**, **sociaux** ou encore **économiques** et ils se manifestent de différentes manières.

- **L'argent** : Certaines activités culturelles comme aller au théâtre, dans un musée ou participer à des ateliers peuvent être très chères, ce qui les rend inaccessibles pour les familles avec peu de moyens.
- **La distance** : À la campagne ou dans les petits villages, il y a parfois peu d'activités culturelles et il est parfois difficile de se rendre dans les villes où ces événements se déroulent.
- **Le manque d'informations** : Beaucoup de gens ne savent pas quelles activités sont disponibles près de chez eux.
- **Les barrières physiques** : Les personnes en situation d'handicap n'ont parfois pas accès aux lieux culturels, car ils ne sont pas adaptés pour eux.
- **La numérisation de la culture** : Si le numérique a permis d'élargir l'accès à certains contenus culturels, il crée aussi de nouvelles inégalités. Tout le monde n'a pas accès à un ordinateur, une bonne connexion internet ou les compétences nécessaires pour naviguer sur des plateformes numériques.
- **La culture imposée** : La culture privilégie parfois certains types d'art ou de musique, en excluant ainsi d'autres styles plus populaires ou issus de différentes cultures. Cela peut créer des fossés avec les personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces formes d'arts.
- **L'élitisme culturel** : Certaines activités culturelles sont réservées à une élite à cause de leurs prix élevés, ce qui empêche les personnes moins privilégiées d'y participer. Cela transforme la culture en un luxe réservé à ceux qui ont de l'argent, au lieu d'être accessibles à tous.
- **La hiérarchie des besoins avec la pyramide de Maslow** : Les gens doivent d'abord satisfaire leurs besoins vitaux, comme la nourriture, le logement ou la santé, avant de pouvoir penser à des loisirs comme la culture. Par exemple, une famille qui a du mal à payer son loyer ne pourra pas se permettre de payer des billets pour un spectacle.

La culture pour tous



Non-accès à la culture

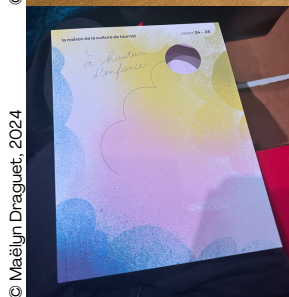
• Des initiatives

Pour faire face à ces obstacles, des initiatives ont déjà été mises en place, comme par exemple :



© Maëlyn Draguet, 2024

Les **bibliothèques** qui permettent un accès à la lecture et à la culture pour tous. On peut **emprunter** plusieurs **livres** pour quelques centimes seulement pour une certaine durée. Ainsi, si on n'aime pas un livre, on a le droit de le refermer et de l'échanger contre un nouveau.



© Maëlyn Draguet, 2024

Aussi, il existe des **programmes** disponibles dans les maisons culturelles ou directement livrables chez soi, reprenant toutes les **activités culturelles de la ville** ainsi que les **événements** organisés dans les **quartiers plus éloignés**.



© Maëlyn Draguet, 2024

Par ailleurs, de nombreux espaces culturels veillent à **adapter** leurs **infrastructures** afin de les rendre accessibles à tous, en particulier aux **personnes en situation de handicap**. L'Espace gallo-romain, un musée de la ville d'Ath, possède plusieurs QR-code dans son musée. Notamment, des vidéos en **langues des signes** pour les sourds et malentendants.



© Maëlyn Draguet, 2024

Enfin, les professionnels de la culture veillent à **intégrer différentes formes de culture** et s'adaptent aux **évolutions** de la **société** pour que tout le monde se sente valorisé et se retrouve dans ce qu'il aime.

Comme par exemple dans cette exposition l'artiste, Dorian Leynen, a utilisé l'**IA** pour travailler sur des tableaux et textes représentant de faux bâtiments de la ville de Tournai.

• Mon point de vue

Je pense que la culture doit être accessible à tous, **sans distinction** de **statut social** ou de **situation**. Il est essentiel que les activités culturelles ne soient **pas réservées à une élite**, mais qu'elles soient ouvertes à toutes les personnes, quels que soient leurs âges, leurs revenus ou leurs origines. La culture permet d'élargir notre **vision du monde**, d'**apprendre**, de **s'exprimer** et de **rêver**. Si elle devient un luxe réservé à quelques-uns, elle **perd** de sa **valeur** et de son impact. La culture doit être **inclusive** et ouverte à tous et il revient à la société de mettre en place des actions concrètes pour que personne ne se sente exclu.

Le portrait

• L'animateur culturel 🧑

Le rôle d'**animateur (socio)culturel**, aussi appelé **médiateur culturel**, demande à la fois créativité, écoute et engagement. Si nous devons en faire une petite définition non exhaustive, nous pourrions dire que c'est un **professionnel** qui utilise des **activités culturelles, sociales ou artistiques** pour créer du **lien**, pour **rapprocher** les **individus** des pratiques et œuvres culturelles. Maintenant, regardons cela de manière un peu plus approfondie.

• Qui est-il ? 🧠

L'animateur socioculturel est une personne qui veut créer du contact avec les gens pour les amener à découvrir quelque chose. Il est un **intermédiaire** de **compréhension** entre les **œuvres** et le **public**. Par la création d'ateliers, de jeux ou encore d'événements, il va tenter de rendre les œuvres culturelles accessibles et compréhensibles pour tous.

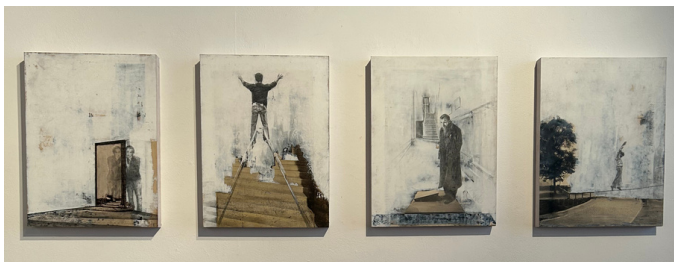
Un animateur socioculturel possède plusieurs casquettes :

- Il peut être **programmateur** : quand il doit chercher des artistes, créer et imaginer des expositions.
- Il peut être **scénographe** : quand il réfléchit à l'aménagement d'une pièce pour y installer une nouvelle exposition, rien n'est laissé au hasard.
- Il peut être **animateur** : quand il crée des ateliers pour faire vivre la culture à tous.
- Il peut être **médiateur** : quand il tente d'expliquer l'interprétation d'une œuvre au public.
- Il peut être **explorateur** : quand il doit chercher ailleurs des expositions, des liens et des contacts pour ses prochaines animations.

C'est quoi la scénographie ?

La scénographie, c'est l'art de **concevoir** et **d'organiser l'espace** dans lequel se déroule une représentation (théâtre, concert, exposition, etc.) pour raconter une **histoire** ou créer une **ambiance** grâce à ce que l'on voit et ressent.

Le scénographe ou animateur socioculturel réfléchit à l'emplacement de chaque chose et ne place jamais rien au hasard.



Accrochage contemporain



Accrochage à l'italienne

© Maelijn Draguet, 2024

© Maelijn Draguet, 2024

Le portrait

• Les compétences ⚡

- Écoute, empathie et patience
- Capacité à motiver
- Adaptabilité face aux publics
- Créativité
- Pédagogie
- Communication
- Gestion de groupe et résolution de conflits
- Organisation
- Planification
- Connaissances (culture, art, etc.)
- Etc.

• Les missions 🎯

- Rendre la culture accessible et inclusive
- Capacité à vulgariser l'interprétation des œuvres pour une meilleure compréhension du patrimoine culturel et artistique
- Stimuler la créativité
- Créer des interactions
- Créer du lien
- Amener à une réflexion
- Amener à un sentiment de partage et de curiosité

• Travail au quotidien 🧰

- Concevoir, préparer et animer des activités et ateliers.
- Accueillir et encadrer des groupes variés.
- Travailler en équipe dans le but d'organiser des projets collectifs.
- Préparer des visites guidées, conférences, etc.
- Développer des programmes éducatifs et interprétatifs.
- Travailler sur des supports pédagogiques (livrets, fiches explicatives, etc.).
- Il travaille dans des maisons culturelles, musées, expositions, maisons de jeunes, lors d'événements, etc.



© Maëlyn Draguet, 2024



© Maëlyn Draguet, 2024

Animation culturelle à L'Espace gallo-romain lors de mon stage de première année. Les enfants apprennent par le biais d'un animateur culturel l'histoire et l'utilité des plantes de l'époque gallo-romaine grâce à une vulgarisation des savoirs antiques.

Le portrait

• Si je travaillais dans le domaine de l'action culturelle, je me verrais comme ✨

Si je travaillais dans le secteur culturel, je me verrais comme une animatrice culturelle, car j'aime le contact humain. Je me verrais plus spécialement comme une "passeuse d'émotions et de savoirs". J'aimerais mettre ma passion pour la danse et les arts au service des autres. Mon quotidien serait rythmé par la création et l'animation d'activités autour des arts vivants, de la musique et des arts visuels, en m'assurant que chacun puisse découvrir et exprimer sa propre sensibilité artistique.

Grâce à mon sens de l'écoute, je serais particulièrement attentive aux besoins et aux attentes des participants. Je voudrais aussi m'assurer que chaque personne se sente valorisée et trouve un espace où elle peut s'épanouir. Mon optimisme et ma bienveillance seraient des piliers pour créer un environnement accueillant, où chacun peut participer à son rythme.

Je pense que j'aimerais raconter des histoires pour captiver les participants et les connecter aux œuvres ou aux activités proposées. J'aimerais aussi trouver des moyens créatifs pour rendre les ateliers interactifs et accessibles à tous, en utilisant ma pédagogie et mon imagination pour surmonter les barrières et obstacles de l'accès à la culture.

J'aimerais que mon métier contribue à faire de la culture un pont entre les individus, un levier d'épanouissement personnel et collectif et une source inépuisable de liens humains.



Un projet *déjà existant*

• Les tickets suspendus de la Maison Culturelle d'Ath

Projet des tickets suspendus à la Maison Culturelle d'Ath (MCA)

La Maison Culturelle d'Ath est un centre culturel fondé en 1979 sous la présidence de Marion Coulon. Le projet des **tickets suspendus** est un concept récent inspiré du principe des **cafés suspendus**. Cette initiative est le fruit d'une **réflexion collective** récente au sein de la **MCA**.



Le café suspendu est une initiative qui a vu le jour à Naples en Italie. Il s'agit d'une tradition solidaire où un client paie un café en plus du sien pour qu'une personne dans le besoin puisse en bénéficier gratuitement. Un concept qui s'est étendu à différents domaines, notamment celui de la culture, mais pas uniquement. (Reportage de BVM TV)

Date de lancement

Le projet a été officiellement lancé en **juin 2024**, lors de la soirée de présentation de la nouvelle saison culturelle de la MCA.

Objectifs

Face aux places vacantes en salle lors des événements culturels, la MCA a voulu trouver une **solution** pour rendre la **culture accessible** à tous, tout en valorisant la **solidarité** et la **participation collective**. Cette action vise à permettre à un large public, et pas uniquement aux personnes en situation de précarité, de bénéficier d'un accès facilité aux spectacles.

Tarif symbolique

Ce n'est pas totalement gratuit, il faut payer **1,5 €** pour un ticket suspendu. Ce petit prix sert à ne pas concurrencer une autre action qui existe en Belgique, appelée **Article 27**, avec qui la Maison Culturelle d'Ath travaille.

Comment participer et comment fonctionne cette action ?

Le projet des tickets suspendus permet à chacun de contribuer à rendre la culture plus accessible. Voici comment cela fonctionne concrètement :

- **Offrir une place déjà réservée** : Si nous avons réservé une place de spectacle au Palace ou un film au cinéma L'Écran, mais que nous ne pouvons finalement pas y assister, nous pouvons prévenir la billetterie et offrir notre place à une autre personne. Ainsi, la place ne reste pas vide et quelqu'un qui en n'a pas les moyens peut en profiter.
- **Acheter un billet supplémentaire** : Lorsque nous achetons des billets pour un spectacle ou un film, il est possible d'acheter une place supplémentaire. Ce billet supplémentaire est mis à disposition de personnes qui ne peuvent pas se permettre d'acheter un billet au tarif plein. Cela permet d'élargir l'accès à la culture grâce à la solidarité des spectateurs.
- **Participer via une cagnotte solidaire** : Pour ceux qui voudraient participer à cette action, mais qui ne peuvent pas se permettre d'acheter un billet supplémentaire, il est possible d'y contribuer en déposant de l'argent dans une cagnotte solidaire, disponible au comptoir de la billetterie du Palace ou du cinéma. Cette cagnotte permet de financer des tickets suspendus.

Ce dispositif repose donc sur la **participation volontaire des spectateurs** pour favoriser un accès plus large à la culture, notamment pour les personnes ayant des **ressources financières limitées**.

Un projet déjà existant

Où et comment obtenir ces billets suspendus ?

Les billets suspendus sont proposés lors des événements de la Maison Culturelle d'Ath. Toute personne intéressée peut acheter un billet suspendu moyennant 1,5 €, pour soi-même ou pour l'offrir à une autre personne. Ils sont disponibles à la billetterie et via les canaux habituels de la MCA.

Public concerné

Le projet est ouvert à tous, sans critères restrictifs. La volonté est de favoriser une large accessibilité culturelle, en impliquant la communauté locale et en invitant chacun à participer à sa manière et à cette solidarité culturelle.

Mon point de vue

Je trouve cette initiative pertinente et équilibrée. C'est un bon exemple de démocratisation culturelle adaptée à un contexte local, qui invite la solidarité sans stigmatiser les bénéficiaires.

Cela illustre parfaitement comment la culture peut être un vecteur d'inclusion et de lien social, tout en tenant compte des réalités économiques et des partenaires associatifs.

Comment j'ai découvert cette initiative ?

Étant originaire d'Ath, j'ai l'habitude d'aller de temps en temps au Palace ou au cinéma L'Écran pour me détendre. Un jour, après avoir assisté au spectacle Coquelicot, j'ai pris une photo, simplement pour garder un souvenir du moment.

C'est en la regardant un peu plus attentivement que j'ai remarqué les petits tickets affichés sur le côté. Ma curiosité a été piquée et j'ai commencé à m'intéresser à ce projet.

J'ai d'abord cherché quelques informations sur Internet, puis j'ai décidé de contacter Marie Gruson, qui travaille à la Maison Culturelle d'Ath. Elle a pris le temps de répondre à mes questions et de m'expliquer le projet plus en détail, ce que j'ai vraiment apprécié.



© Maëlyn Draguet, 2025

Mon projet

• L'Ateliéobus – Un atelier artistique itinérant 🚐

Présentation du projet 🎨

L'Ateliéobus, c'est un petit camion transformé en **atelier de création artistique**, qui prend la route pour aller à la **rencontre** des **habitants** des villages et petites communes rurales. Pensé comme un espace mobile de **découverte** et **d'expression**, ce projet vise à rendre **l'art accessible partout** et à **tous**, en particulier là où l'offre culturelle est **rare**, voire **inexistante**.

Le principe est simple. À chaque arrêt, l'Ateliéobus propose des **ateliers artistiques** animés par des **artistes** ou **intervenants culturels**. Peinture, mosaïque, gravure, écriture, les pratiques varient selon les envies, les saisons et les territoires traversés. Ces activités sont proposées selon un modèle "**pay what you can**", c'est-à-dire que chacun donne ce qu'il peut ou veut, afin de ne laisser personne de côté. Plus qu'un simple atelier, l'Ateliéobus se veut un outil de **démocratisation** et de **démocratie culturelle**. C'est un projet qui dure dans le temps, renouvelé chaque année après évaluation, et qui s'adapte aux réalités des territoires qu'il traverse.

Objectifs du projet 🎯

Le cœur du projet, c'est l'idée que **la culture appartient à tout le monde**, pas seulement à ceux qui vivent près des musées, des théâtres ou des grandes villes.

Il s'agit donc de :

- Donner la possibilité à chacun de s'exprimer, de créer et de rencontrer l'art, peu importe son âge, son niveau ou son parcours.
- Aller là où la culture ne va pas toujours, dans les petites communes, les hameaux, les villages éloignés.
- Créer du lien entre les habitants, en partageant des moments autour de la création.

Chaque atelier devient un espace de **liberté**, de **dialogue** et de **transmission**, où il n'y a pas de bons ou mauvais, juste des gens qui essaient et qui se font plaisir.

Pour qui ? 👤

L'Ateliéobus s'adresse à **tous les habitants** des zones rurales. Il n'y a **pas de profil type** : les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les familles, les personnes isolées ou en situation de précarité. Tout le monde est le bienvenue.

Le projet est aussi particulièrement attentif aux **personnes éloignées de la culture** ou du **numérique**, qui ne participent pas toujours aux activités classiques **faute de moyens**, d'**accès à l'information** ou simplement parce qu'elles ne s'y sentent **pas à leur place**.



Mon projet

Comment ça fonctionne ? 🚌

L'Ateliéobus circule dans les villages selon un planning défini avec les municipalités partenaires. Il s'installe là où c'est possible : sur la place du marché, près de l'école, devant la maison de retraite, ou même dans un gymnase prêté en cas de pluie.

Chaque village est visité une à **deux fois par mois**. À chaque passage, plusieurs ateliers sont proposés dans la journée (généralement **trois séances de 2 à 3 heures**). Cela permet aux habitants de venir à l'heure qu'ils souhaitent, sans **stress** ni **contrainte**.

Les **inscriptions** peuvent se faire sur **place**, pour ne pas exclure celles et ceux qui ne sont pas à l'aise avec les outils informatiques. Il est également possible de s'inscrire via un **formulaire en ligne**. Ce formulaire permettra d'avoir une **idée** du **nombre de participants**.

Les ateliers sont encadrés par des artistes professionnels ou animateurs culturels, parfois en lien avec les ressources locales (artistes en résidence, artisans, bénévoles passionnés...).

Les activités changent à chaque fois : peinture, collage, écriture, photo, théâtre, création de carnets ou d'objets. Le tout dans une ambiance **conviviale** et **accessible à tous**.

Le matériel et la logistique ⚙️

Le cœur du projet, c'est bien sûr le bus lui-même. Une camionnette de type Master ou Jumper est aménagée pour devenir un atelier nomade. Elle contient :

- Des **rangement modulaires** pour stocker peintures, outils, papiers, etc.
- Un petit **coin eau et évier** pour nettoyer le matériel.
- Un **espace de travail intérieur**, utilisable pour de petits groupes ou en cas de mauvais temps.
- Du **meublier pliable** (tables, tabourets) pour installer un espace extérieur confortable.
- Des **tonnelles** pour s'abriter du soleil ou de légère pluie.
- Un **éclairage LED** et les **équipements de sécurité** nécessaires (kit de secours, extincteur, etc.).

Côté matériel artistique, tout est pensé pour être **réutilisable** et **adaptable** à d'autres projets pour que rien ne soit gaspillé. Chaque mois, le contenu des ateliers est revu pour exploiter au mieux ce qui est disponible.

Financement et budget 💰

L'Ateliéobus reste un projet à taille humaine, mais qui demande un **investissement** assez important. Voici un aperçu du budget pour une année pilote :

- Achat ou location + aménagement du bus : 20 000 à 30 000 €
- Rémunération des artistes / intervenants : selon la fréquence des ateliers
- Fournitures et entretien : environ 3 000 € par an
- Frais de transport, carburant, assurances : environ 3 000 € par an
- Communication, affiches, flyers : 1 000 €

Soit un budget global de 35 000 à 45 000 € pour la première année.

Le projet peut être financé de différentes manières : grâce à des **aides publiques**, au soutien de **fondations privées**, au mécénat **d'entreprises locales** ou encore à **des coups de main concrets**, comme le prêt d'un lieu où l'hébergement des intervenants.

Mon projet

Les forces et les limites du projet 🔥

Comme tout projet culturel, l'Ateliéobus a ses **atouts** et ses **défis**.

Les points forts :

- Il va directement vers les habitants, ce qui crée une vraie proximité.
- Il est souple et adaptable, selon les villages et les saisons.
- Il permet de tisser du lien social.
- Il sort des logiques de centralisation culturelle et donne une place à ceux qu'on entend rarement.

Les limites à prendre en compte :

- Le coût de démarrage peut être un frein, même s'il existe des solutions de financement.
- En étant mobile, il peut être difficile de fidéliser le public sur le long terme.
- La météo peut parfois compliquer l'organisation des ateliers en extérieur.

Conclusion

L'Ateliéobus est une **réponse simple** et **concrète** à une question essentielle : comment faire pour que la culture arrive jusqu'à celles et ceux qui en sont éloignés ? En allant sur place, en créant avec et non pour les habitants. Ce projet cherche à **redonner** toute **sa place à la culture** dans la vie quotidienne. C'est un projet qui fait du **bien**, un projet qui fait du **lien**.



© Maëlyn Dragnet, 2025

Image générée par l'IA via un prompt descriptif de mon projet d'Ateliéobus pour donner une idée plus concrète et visuelle du projet.

Bibliographie

• Site Internet

Article 27. (s.d.). Page d'accueil. Article 27. <https://www.article27.be>
Centre Culturel de Bruxelles. (s.d.). Centres culturels et diffusion culturelle. CCF. <https://ccf.brussels/nos-services/culture/centres-culturels-et-diffusion-culturelle/>
Culture.be. (s.d.). Page d'accueil. Culture.be. <https://www.culture.be>
Fondation Hicter. (2025). Présentation. Fondation Hicter. <http://fondation-hicter.org/fr/presentation/>
HelloAsso.(2019). Pratiquer une activité culturelle et artistique. HelloAsso. <https://www.helloasso.com/blog/pratiquer-une-activite-culturelle-et-artistique/#:~:text=Les%20arts%20de%20l'expression,%2C%20photographie%2C%20vidéo%2C%20et%20>
IESA. (2022). Devenir médiateur socio-culturel. IESA. <https://www.iesa.fr/devenir-mediateur-socio-culturel>
Maison Culturelle d'Ath. (s.d.). Page d'accueil. MCath. <https://mcath.be>
Maison Culturelle d'Ath. (2024, 18 juin). Tickets suspendus. <https://mcath.be/2024/06/Tickets-suspendus.html>
Statistiques CFWB. (s.d.). Culture. Statistiques CFWB. <https://statistiques.cfwb.be/culture/>

• Articles

Service public fédéral Justice. (2017, 18 octobre). Projet "Herstel kleurt kunst" à la prison de Beveren. SPF Justice. https://justice.belgium.be/fr/nouvelles/autres_communiques/projet_herstel_kleurt_kunst_a_la_prison_de_beveren

• Vidéos

ASTRAC. (2019, 13 mai). Les droits culturels, qu'est-ce que c'est? (version sous-titrée). [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=XEEYMzITKdg>
BFMTV. (2023, 23 décembre). Solidarité: les cafés suspendus s'étendent à d'autres commerces [Vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=r7x5JOLw_p8
Province de Namur. (2016, 8 août). 2.30 minutes pour comprendre ce qu'est un Centre culturel. [Vidéo]. YouTube. https://youtu.be/v_778RQImTk?feature=shared

• Sources de mes photos & illustrations

AlloCiné. (2021). Bigger Than Us. AlloCiné. https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=274164.html
Arts & Publics. (2023). Dimanche gratuit au musée des Beaux-Arts de Tournai. Arts et Publics. <https://artsetpublics.be/agenda/dimanche-que-gratuit-au-musee-des-beaux-arts-de-tournai/>
Fédération Wallonie-Bruxelles. (2018). Guide des centres culturels : Réédition. Centres-culturels.be. https://www.centres-culturels.be/wp-content/uploads/2020/10/20180904_GuidedesCC_Reedition_PDFWeb_Compresse.pdf
L'Avenir. (2021). Le cinéma L'Écran d'Ath organise des séances "Parents non admis" pour les moins de 13 ans. L'Avenir. <https://www.lavenir.net/regions/wallonie-picarde/ath/2021/04/03/le-cinema-lecran-dath-organise-des-seances-parents-non-admis-pour-les-moins-de-13-ans-UVKBCTYKFZECNMY3TXCKZGMIVQ/>
Maison Culturelle d'Ath. (2024). Détail événement. MCath. https://mcath.be/index.php?mact=Agenda,cntnt01,DetailEvent,0&cntnt01id_event=4736&cur_lang=fr&cntnt01returnid=1
Maison Culturelle d'Ath. (s.d.). Sortilèges. MCath. <https://mcath.be/Sortileges/sortileges-pro/residences.html>
PECA. (s.d.). Page d'accueil. PECA. <https://www.peca.be>
Théâtre Action. (s.d.). Page Facebook. Facebook. https://www.facebook.com/theatreaction/?locale=fr_FR
Ville d'Ath. (2025). Tour Burbant. Ville d'Ath. <https://www.ath.be/loisirs/culture/tour-burbant/tour-burbant>